

## Arrondissement : 57100 THIONVILLE

### Réunion de lycée professionnel

#### Discussion sur le constat

##### Diagnostic sur la violence et les incivilités.

La montée de la violence dans les établissements, la précocité des comportements agressifs et les incivilités engendrent depuis les années 90, un sentiment d'insécurité

Ce phénomène longtemps sous-estimé, est surestimé et amplifié médiatiquement aujourd'hui.

Le plan anti-violence mis en place contre ces phénomènes en 92 vise cinq objectifs :

1. Mieux connaître le phénomène
2. Mieux réagir en concentrant les efforts sur les endroits les plus difficiles.
3. Mieux prévenir, les actes d'agressivité par un travail éducatif
  - Partenariat police, justice gendarmerie
  - Comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté
  - Ecole ouverte
  - Classes et ateliers relais
  - L'éducation prioritaire.
4. Mieux impliquer les élèves
5. Renforcer l'aide aux victimes

Ce plan a été possible par l'attribution de moyens supplémentaires dans 9 académies de 1998 à 2003 (postes ATOS, Médecins, CPE, et 5600 emplois jeunes), il n'a pas permis d'éradiquer le phénomène mais de diminuer les incidents ;.

Depuis 2001, le logiciel SIGNA de recensement permet d'approcher le phénomène :

1. Sa nature :
  - a. Violences physiques sans armes 29%
  - b. Insultes et menaces graves 23%
  - c. Vols 11%
  - d. Dommages aux locaux, les intrusions, le racket, la consommation et le trafic de drogue.
2. Les acteurs
  - a. Les élèves 86%
  - b. Des personnes extérieures 5% ( 12% en LP)
  - c. Les familles 1,5% ( 1/3 des violences dans le 1<sup>er</sup> degré)
3. Les victimes
  - a. Les élèves 78%
  - b. Les personnels 20% (surtout en LP)
4. La localisation
  - a. 10% des établissements déclarent 40% des incidents
  - b. 2% d'établissements déclarent plus de 10 incidents par trimestre
  - c. Les LP sont plus exposés que les collèges et lycées généraux et technologiques
5. Son évolution
  - a. Recul du signalement de 10% de 2002 à 2003
  - b. Selon la PEEP, 25% des parents (50% précédemment) pense que l'établissement de leur enfant est un lieu de risque

Suite à la présentation de ce diagnostic, le débat s'engage autour de la problématique suivante :

- Comment faire évoluer la relation élève/ personnel éducatif ?
- Comment faire respecter les règles du « vivre et apprendre ensemble » ?
- Comment apprendre à respecter celui qui convainc sans violence ?
- La transmission des savoirs, n'est-elle pas l'occasion de construire ce « vivre ensemble » ?

#### Diagnostic de la voie professionnelle.

1. La voie professionnelle : accueille plus d'un million d'élèves ( 111 400 élèves sur 15 000 000 d'élèves, étudiants, apprentis soit 7,5%)
2. Deux voies principales: Lycée professionnel (61%) ; Apprentissage ( 32% ) ;Enseignement agricole (7%)
3. Elle permet à 11,5% d'une classe d'âge d'obtenir le baccalauréat.
4. Les CAP et BEP Industriels ont de bonnes conditions d'insertions professionnelles mais sont peu demandées par les élèves. On y trouve peu de filles, malgré l'évolution des métiers.
5. L'artisanat et le bâtiment éprouvent des difficultés à recruter dans certains domaines
6. Les abandons en cours de formation sont nombreux en 2d BEP et 1 Bac PRO,
7. La poursuite d'étude après le CAP et le BEP se limite à 50%
8. 7% d'une génération, 60 000 élèves, quittent le système sans formation.
9. L'absentéisme, et les actes de violence y sont plus nombreux qu'au collège ou au lycée général
10. La formation par apprentissage progresse alors que les effectifs de LP baissent depuis 98.
  - Quelles sont les raisons de ce succès ? Quel équilibre définir entre ces deux voies ?
  - Améliorer les procédures d'affectation pour réduire les abandons , (moins quand le 1<sup>er</sup> vœux est satisfait)
  - Faciliter la reprise d'étude après un abandon
  - Comment mieux connaître les métiers et leur évolution
  - Améliorer l'image du LP passe-t-il par le lycée des métiers ?

Le débat s'articule donc autour des thèmes suivants :

## **Numéro 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

Le 3 décembre 2003 s'est tenu dans notre lycée professionnel la journée consacrée au débat national sur l'avenir de l'école. 25 professeurs étaient présents, ainsi que deux parents d'élève, la conseillère principale d'éducation, le chef des travaux, l'infirmière et du personnel appartenant au corps non enseignant.

Les deux thèmes retenus étaient :

- Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ? Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ? Après un vote et avoir établi les règles du débat, l'assemblée a porté son choix pour débiter sur le deuxième thème.

Un premier constat a été dressé rappelant certains points qui paraissent fondamentaux :

- le motif essentiel de l'école est d'enseigner quelque chose à quelqu'un. Une première interrogation a été soulevée : si les élèves font preuve d'incivilité ne serait-ce pas parce que l'école à certains égards leur fait aussi violence dans les apprentissages, surtout quand ils sont en difficultés?
- il a été aussi rappelé que l'école doit s'organiser autour du vivre ensemble et de l'apprendre ensemble.
- Enfin un diagnostic de la violence à l'école contenu dans le rapport sur l'école été soumis à l'assemblée.

5 sous-thèmes pour traiter la première question ont été ensuite proposés à l'assemblée participante.

1)- Comment l'Ecole doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?

2)- Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ?

3)- De qui a-t-on besoin pour lutter contre la violence et les incivilités ?

4)- Comment mieux associer les élèves à la prévention de la violence et au respect des règles de la vie en commun ?

5) Quelles sont les sanctions efficaces ?

Les rapporteurs au fur et à mesure de la prise en note ont remarqué que les réponses à propos de ses différentes questions s'imbriquaient ; nous avons donc choisi pour le compte-rendu d'orienter notre plan en axes de réflexion.

### Premier axe de réflexion sur la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants

En ce qui concerne le premier sous-thème les réactions dans l'assemblée ont été nombreuses. Il a été notamment mis en avant qu'un grand nombre d'élèves n'ont pas de modèle parental ou alors ce modèle est en décalage avec ce que leur propose l'école et par là la société. Par exemple comment se motiver le matin avant de partir à l'école alors que ses parents sont au chômage ? Le fossé pour certains de nos élèves semble se creuser de plus en plus. De plus le décalage est aussi présent également au niveau des valeurs des élèves qui ne sont pas en adéquation avec le langage et le code utilisés à l'école. De plus l'assemblée a fait remarquer qu'une incivilité pour un enseignant n'a pas toujours la même valeur pour un adolescent.

Un professeur a rappelé que c'est à l'école d'intégrer, de recadrer et de faire comprendre aux élèves qu'à l'école la loi du plus fort ne s'applique pas.

On s'est ensuite demandé que faire des parents qui ont démissionné ou qui sont débordés notamment dans les familles monoparentales ou recomposées ?

Des solutions miracles n'ont pas été trouvées et tous les professeurs ont insisté sur le fait que l'école, seule, ne peut pas faire face et que c'est à la société de prendre en charge "les parents défaillants", notamment par le biais des programmes de l'Ecole des parents. Les professeurs doivent rester dans leur champ d'action. Par contre les écoles devraient pouvoir convoquer les parents qui ne viennent pas aux réunions et appliquer la loi quand cela est nécessaire par exemple quand il y a dégradation de la part d'un mineur, ses parents doivent se substituer au dégradant.

Une autre piste proposée serait de faire des campagnes d'éducation à la parentalité par le biais des médias que se soit dans des émissions télévisées sur une chaîne à grande écoute ou dans la presse. Ces campagnes viseraient à rappeler certaines règles essentielles d'éducation. Un professeur a rappelé le rôle éducatif d'une émission comme "les maternelles" sur France 5.

Tout cela nous a mené à penser que des solutions se trouvent à l'extérieur de l'école, du moins en ce qui concerne les difficultés de certains parents. Par ailleurs, les enseignants s'ils ne doivent pas devenir des éducateurs spécialisés font déjà tous les jours en cours de l'éducation au sens propre du terme, en faisant preuve par exemple de politesse. Les enseignants sont un modèle pour les élèves et ce modèle ne doit pas être déviant.

De même il serait utile et cela a été déjà demandé par le passé que les futurs enseignants reçoivent une formation adaptée à leur public et à leurs besoins futurs. Des cours de psychologie de l'éducation sont indispensables aujourd'hui pour arriver à transmettre le savoir dans de bonnes conditions et efficacement.

En outre, l'assemblée a fait remarquer que les moyens mis en oeuvre par l'Etat sont toujours insuffisants, en effet pour éviter la violence dans les classes il faut bien connaître les élèves pour justement cerner leurs lacunes et ne pas les mettre systématiquement en situation d'échec qui accroît leur mal-être. Cela est possible dans des classes à petits effectifs surtout dans les lycées professionnels et au collège. C'est une solution évidente et qui ne doit pas être réservée aux zones sensibles des grandes villes.

### Deuxième axe de réflexion sur les sanctions

Le deuxième axe de réflexion sur le thème incivilité a été centré autour de deux questions : Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves et quelles sont les sanctions efficaces ?

Un premier constat a été dressé et à partir de ce constat des solutions proposées. En effet, ils semblent aux professeurs qu'ils faillent renforcer l'autorité des enseignants et celle de l'administration en appliquant strictement la loi dans les établissements scolaires. Ainsi, en ce qui concerne par exemple la loi Evin, beaucoup de professeurs et de parents d'élèves demandent son application stricte. C'est-à-dire que les lycées deviennent des espaces entièrement non-fumeurs. On ne peut faire une loi et ne pas l'appliquer dans sa globalité car cela remet en cause la loi en elle-même.

Des parents ont ensuite rappelé que ce n'est pas aux élèves de faire la loi ou de faire rentrer à l'école leur propre loi. De même un professeur doit pouvoir renvoyer de son cours un élève malveillant sans avoir la crainte d'engorger les salles de permanence.

L'assemblée s'est ensuite posée la question des sanctions : sont-elles encore efficaces ? Il a été répondu que pour certains élèves elles n'étaient plus en adéquation avec leur réalité. Pour certains élèves venir en colle le mercredi après-midi ne leur posent apparemment aucun problème de mauvaise conscience. On ne peut pas convoquer le conseil de discipline à tout va, il faut trouver des sanctions intermédiaires et efficaces. Face à ce problème complexe, il a été proposé de créer dans les lycées des groupes de travail qui réfléchiraient pendant un semestre sur les sanctions établies dans leur établissement. Sont-elles efficaces, y a-t-il des dysfonctionnements, comment les faire évoluer, sous quelles formes ?

Comme solution complémentaire envisagée à ce problème une parente d'élève nous a fait part d'une expérience menée dans un collège de la région qui a mis en place des ateliers de médiation par le biais

d'une association de prévention. Cette association "Emergence" propose d'acquérir des compétences relationnelles pour les élèves et les professeurs fondées sur l'écoute, la gestion des émotions, la communication non-violente. De cette façon élèves et professeurs peuvent apprendre à gérer leurs émotions et à combattre les incivilités et la violence. Il faut donc que cette expérience soit connue et qu'une fois de plus on n'hésite pas à faire intervenir des éducateurs dans les écoles.

En outre beaucoup d'enseignants réclament du temps de concertation inscrit dans l'emploi du temps pour parler de leurs problèmes avec telle ou telle classe, souvent le manque de concertation au sein de l'équipe pédagogique est à l'origine de bévues évitables.

Pour terminer sur ce thème, l'assemblée s'est demandée d'où pouvait venir cette violence qui si elle ne paraît pas d'emblée grave n'en est pas moins insidieuse : un élève oublie régulièrement ses affaires donc ne peut travailler avec l'ensemble de la classe, se démotive facilement et peut passer à des actes d'incivilités comme répondre à son professeur. Le constat mis en avant est celui de la démotivation due souvent à une orientation par défaut. Un élève mis en situation d'échec ne peut que se démotiver. Il faut alors lui prouver que l'école va lui servir pour construire sa vie d'adulte.

Ce point précis nous a mené à poser les bases du deuxième thème soumis à discussion : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

## **Numéro 7 : Comment améliorer la reconnaissance de la voie professionnelle ?**

Pour le lancement du 2ème thème , les animateurs ont projeté un diagnostic de l'enseignement professionnel (voir ci-joint) , soulevant dans l'assemblée, le problème de l'orientation par défaut , vecteur d'échec et par conséquent de violence .

Il est apparu nécessaire , dans un premier temps , de mettre l'accent sur la valorisation du lycée professionnel , passant par la valorisation des diplômés .

\*Un parent d'élève a fait remarquer que dans un conseil d'orientation , 10 minutes sur 2 heures étaient attribuées à la voie professionnelle , insistant sur la méconnaissance des parents , en ce qui concerne les orientations professionnelles au niveau départemental .

\*La culture théorique ayant toujours été valorisée par rapport à la culture professionnelle, il faut persuader les élèves d'avoir fait le bon choix .Pourquoi ne pas créer une matière, partie intégrante du programme des collégiens , pouvant s'appeler « la découverte du monde de l'entreprise » .

Par ailleurs, il est important de stopper les préjugés sur les lycées professionnels .

\*L'information doit être accentuée ainsi que le rôle des Centres d'Information et d'Orientation .

\*Pour « redorer le blason du lycée professionnel » , un membre de l'assemblée a proposé , dès la 6ème , de faire découvrir des métiers , d'introduire dès le primaire , un volet de travail manuel et technique , revaloriser ainsi l'Education Manuelle et Technique .

\*Nous pensons également que les compétences du conseiller d'éducation doivent s'étendre dans son rôle d'orientation .

\*De même, pour sensibiliser les collèves , nous devrions permettre à leurs professeurs , d'aller en « stage » en lycée professionnel , les familiariser ainsi avec la voie professionnelle .

Le débat s'est enfin porté sur le problème des capacités d'accueil .

\*La mission du service public est –elle de refuser les élèves en difficultés ? Améliorer l'image du lycée professionnel passe-t-il par le lycée des métiers ?

\*Beaucoup de CAP ont supprimés (projet du bac professionnel en 3 ans) , favorisant le choix de mettre les élèves en difficultés en apprentissage .

Dans notre académie, (NANCY-METZ) , un grand nombre d'élèves arrivant en CAP , viennent de SEGPA .

Il convient de développer les structures d'accueil de ces élèves, de développer les EREA .

\*Pourquoi ne pas permettre aux élèves de SEGPA de venir en lycée professionnel pendant deux ans , suivre un enseignement général et professionnel , puis d'aller en apprentissage ?

Dans certains endroits, il existe des CAP en SEGPA ( par exemple à ROUEN ) .

### **Trois priorités pour l'école :**

- 1) Appliquer strictement la loi républicaine dans les établissements scolaires.
- 2) Aider les élèves à construire un projet professionnel réaliste et leur donner les moyens d'accéder à ce vœux.
- 3) Redonner une image positive des métiers manuels.